

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16651**

Intitulé

Manager du marketing et de la communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut supérieur d'informatique et de management de l'information (ISIMI) - Pôle Paris alternance	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

312m Commerce, vente

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le manager du marketing et de la communication est chargé d'élaborer et piloter une politique générale (marketing stratégique, marketing produits et marques, marketing opérationnel, axe de communication) concentrée sur le produit. L'ensemble des opérations vise à développer les ventes de produits (service ou bien) de l'entreprise.

- Concevoir la stratégie marketing et communication
- Piloter la mise en œuvre de la stratégie marketing et communication
- Mise en œuvre d'une stratégie de benchmarks et études; évaluation des résultats et redéfinition d'actions correctives
- Management et coordination

Les capacités attestées :

- En tenant compte des données macro et micro économiques au niveau nationales et internationales, des résultats financiers, commerciaux, des ressources humaines et des capacités de production, en respectant les règles juridiques, élaborer une politique et une stratégie marketing et communication, afin de consolider la progression de l'entreprise et de son image sur ses marchés actuels et à venir
- A partir du plan marketing élaborer en début de cycle macro économique encadrer et suivre les actions marketing et communication afin de rester en conformité avec les prévisions tout en se donnant la possibilité d'entreprendre des actions correctives
- En mettant en place une politique de collecte d'informations sur la concurrence, les produits, en commandant auprès d'entreprise spécialisées des études de marchés, mettre en place une politique de suivi et d'évaluation des actions afin de réalimenter le système de prise de décision stratégique
- En utilisant les ressources internes (personnel de l'entreprise) et/ou externe (cabinet conseil, agence de publicité, entreprise d'études,...), coordonner les actions et les efforts de chacun afin d'optimiser et de rendre cohérentes la stratégie marketing et communication

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le manager du marketing et de la communication œuvre dans tous les secteurs d'activité, service et industrie. En PME il dirige directement toute la fonction marketing et communication. Dans le cadre de société à caractère National ou international il pilote et manage un ensemble de services fonctionnels interdépendants : communication, marketing et commercial. En cabinet conseil, le poste de Consultant Marketing/communication trouve sa place dans l'accompagnement des stratégies marketing/communication des entreprises quelle que soient leurs tailles. Nous pouvons aussi retrouver des manager Marketing/communication dans la fonction publique (hôpitaux par exemple) et dans les entreprises publiques

Directeur Marketing ; Directeur commercial ; Directeur Communication; Consultant(e) marketing; Consultant(e) communication; manager du marketing; manager de la communication; Manager du digital marketing; Consultant(e) e-communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1705 : Marketing

M1707 : Stratégie commerciale

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les différentes modalités d'évaluation mises en place, prennent appui sur des situations issues du secteur professionnel et se déroulent sous forme de :

- Etudes de cas
- Projets en entreprise
- Missions en entreprises
- Jeux d'entreprises
- Projets associatifs
- Mises en situation
- Soutenances devant un jury

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 16651 - Concevoir la stratégie marketing et communication</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir une stratégie marketing afin de consolider la progression de l'entreprise et celle de son image sur ses marchés actuels et à venir - définir le plan de communication au niveau national ou international en lien avec la stratégie marketing afin de mettre en avant la marque et/ou les produits ou services de l'entreprise - allouer les moyens financiers et humains pour mettre en oeuvre la stratégie marketing et le plan de communication <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mémoire de recherche appliquée sur les outils marketing et de communication mis à disposition - travail d'analyse à partir d'études de cas, notamment en situation d'urgence - création d'entreprise <p>Un certificat sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 16651 - Mise en oeuvre d'une stratégie de benchmarks et études; évaluatio des résultats, soutien au service commercial et redéfinition d'actions correctives</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études marketing et une politique de veille concurrentielle afin de mener des actions correctives dans le mise en oeuvre de la stratégie marketing et de communication - Piloter la stratégie marketing et communication en lien avec la direction commerciale afin d'atteindre les objectifs de rentabilité et de CA <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer une démarche de benchmark - réalisation d'une étude de marché, d'analyse et de synthèse - réadaction d'un cahier des charges <p>Un certificat sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 16651 - Piloter la mise en oeuvre de la stratégie marketing et communication</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et suivre les actions marketing afin de rester en conformité avec les prévisions - Piloter la stratégie de communication en lien avec l'agence sélectionnée pour atteindre les objectifs par le plan marketing - Concevoir le système d'information marketing et les moyens technologiques nécessaires à la mise en oeuvre de la stratégie marketing et communication <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'analyses sur les problématiques de politique de prix et de positionnement du produit - Rédaction d'un cahier des charges pour la mise en oeuvre d'un évènement - Elaboration d'une stratégie digitale <p>Un certificat sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 16651 - Management et coordination	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diriger une équipe marketing et communication en vue de combiner les différentes compétences dans le cadre de projets marketing et communication - coordonner les prestataires externes afin de respecter les objectifs visés les délais impartis et les budgets définis pour chacune des actions marketing <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'aide d'outils fournis par les RH: rédaction de fiches de postes complètes (missions, compétences, rémunération, conditions de travail et environnement) - A l'aide de documents du service financier: élaboration de tableaux de bords, synthèse des données et préparation de reporting (obligations du contrôle de gestion) <p>Un certificat sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 4 représentants du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salarié(e) (57% du jury) - 3 représentants de l'organisme (43% du jury)
En contrat d'apprentissage	X	- 4 représentants du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salarié(e) (57% du jury) - 3 représentants de l'organisme (43% du jury)
Après un parcours de formation continue	X	- 4 représentants du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salarié(e) (57% du jury) - 3 représentants de l'organisme (43% du jury)
En contrat de professionnalisation	X	- 4 représentants du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salarié(e) (57% du jury) - 3 représentants de l'organisme (43% du jury)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	- 4 représentants du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salarié(e) (57% du jury) - 3 représentants de l'organisme (43% du jury)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du marketing et de la communication" avec effet au 30 juillet 2008 jusqu'au 22 août 2015. Autorité responsable : Institut supérieur d'informatique et de management de l'information - Pôle Paris alternance

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du marketing et de la communication" avec effet au 03 décembre 2017, jusqu'au 30 décembre 2019.

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager du marketing et de la communication"

avec effet au 22 août 2015, jusqu'au 3 décembre 2017.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.ppa.fr

[Réseau GES](#)

[MBA PPA](#)

[Pôle Paris Alternance](#)

[ESCEM](#)

[EIML Paris](#)

Lieu(x) de certification :

Institut supérieur d'informatique et de management de l'information (ISIMI) - Pôle Paris alternance : Île-de-France - Paris (75) [6 boulevard Jourdan 75014 Paris]

Institut supérieur d'informatique et de management de l'information (ISIMI) - Pôle Paris alternance : Île-de-France - Paris (75) [5 rue Lemaignan 75014 Paris]

ISIMI

19/21 rue Erard

75012 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Pôle Paris Alternance (SAS ISIMI) :

* 6 boulevard Jourdan 75014 Paris

* 5 rue Lemaignan 75014 Paris

- MBA PPA (SAS PAZEL) - 1 rue Bouvier - 75011 Paris

- EIML Paris/ECITV (SAS VIDENUM) - 35 quai André Citroën - 75015 Paris

- ESCEM (association TOP EDUCATION) :

* 1 rue Léo Délibes - 37000 Tours

* 17 boulevard Chateaudun - 45000 Orléans

* 23 rue Jean Jaurès - 86000 Poitiers

Historique de la certification :